

contenu

- EDITORIAL - LE DEVELOPPEMENT DURABLE À L'ECHELLE DE LA VILLE ET DU QUARTIER : LES 6 PRINCIPES DE DD
- L'APPROCHE METHODOLOGIQUE DU PROJET HQE²R
- LA METHODOLOGIE HQE²R
- DES 6 PRINCIPES DE DD AUX 5 OBJECTIFS ET 21 CIBLES HQE²R

EDITORIAL

LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ECHELLE DE LA VILLE ET DU QUARTIER : LES 6 PRINCIPES DE DD

par Catherine Charlot-Valdieu, CSTB
et Philippe Outrequin, *La Calade*

Créer ou rénover un quartier ou une ville requiert aujourd'hui des méthodes nouvelles afin de faire face aux enjeux des villes: pollution, dégradation de la qualité de la vie, insécurité, gaspillage de ressources et de temps,... Le projet **HQE²R** envisage une nouvelle façon d'appréhender la ville, ses quartiers et ses bâtiments en proposant des méthodes d'analyse et d'évaluation de territoire qui s'appuient sur les objectifs et principes de DD.

DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (DD)

Le point de départ de toute approche en terme de DD doit être de se donner comme règle d'action de s'appuyer sur des principes universels visant au DD, le premier d'entre eux étant d'appréhender au mieux la définition du DD donnée en 1987 par Gro Harlem BRUNTLAND. "Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Cette définition doit rester le fil conducteur des actions à mener en terme de DD, même si les objectifs poursuivis au niveau local dépendent des contextes socio-politiques et des personnes en charge de ces politiques. Le développement durable peut être défini comme une approche stratégique et politique basée sur la notion de solidarité dans un espace temps donné, ayant comme objectif un triple dividende (efficacité économique, équité sociale et prudence environnementale) :

- Une **solidarité dans l'espace**, entre les territoires faisant de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion une priorité ; le développement doit être global et doit prendre en considération les exclus, les laisser pour compte, notamment dans les pays du Sud mais aussi dans nos propres pays.
- Une **solidarité dans le temps**, entre les générations d'aujourd'hui et celles de demain : la planète, avec sa finitude, doit être vivable pour les générations futures. Les décisions politiques ou économiques doivent donc intégrer le long terme.

De toute évidence, le "développement" est déjà au cœur de ces problèmes. Lorsque nous ajoutons la notion de "durabilité", une nouvelle dimension apparaît : celle de l'environnement et de la préservation des ressources ou de la vie de la planète à long terme. La Commission Européenne a adopté le concept de l'article 2 du Traité de Maastricht. La Commission a proposé également une définition complémentaire : " Une réglementation et une stratégie dont le but est d'assurer la continuité à travers le temps d'un développement social et économique, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles qui sont essentielles à l'activité humaine".

LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE URBAIN

Parmi les vingt-huit principes retenus dans la Déclaration de Rio en 1992, déclaration signée par 180 chefs d'Etat ou de gouvernement, six nous paraissent fondamentaux pour conduire des démarches de DD dans la ville et les quartiers comme pour les bâtiments.

dernières nouvelles

MOBILITE, PLANIFICATION URBAINE ET STRATEGIES POUR LA RENOVATION DES QUARTIERS

LA PLANIFICATION URBAINE ET L'AGENDA 21

3ème Conférence Internationale
du projet HQE²R
8-9 Septembre 2003, Mantoue (Italie)



Pour plus d'informations : <http://hqe2r.cstb.fr>

CAHIER N°1

"HQE²R : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN À L'ECHELLE DES BATIMENTS ET DES QUARTIERS"

► Disponible très prochainement

Les trois premiers principes concernent directement le triple dividende : le DD doit trouver un équilibre entre ces trois demandes ou exigences contradictoires, de telle sorte qu'elles puissent s'enrichir l'une l'autre au lieu de s'opposer.

- 1) **Principe d'efficacité économique** : utilisation efficace des ressources disponibles, financières, humaines et naturelles ; retenir des solutions économiquement efficaces non seulement pour l'investisseur mais aussi pour la collectivité tout entière ; réflexion sur les coûts globaux des projets et sur l'intégration des coûts externes, sociaux et environnementaux, dans l'évaluation des projets d'investissement.
- 2) **Principe d'équité sociale** : concentration d'abord sur l'emploi et le logement mais est également sur les services aux personnes, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 3) **Principe d'efficacité environnementale** : amélioration de la durabilité, de l'efficacité technique des systèmes de transformation des ressources, accès aux ressources, économie des ressources épuisables, amélioration des cycles de vie des produits ; prise en compte de l'évolution et de l'instabilité du climat local et mondial et de la flore et de la faune qui dépendent de leur environnement ; préserver les ressources non renouvelables (énergie et matériaux) et encourager l'emploi des ressources renouvelables.

Trois autres principes sont à ajouter : en effet, l'objectif de DD demande que les politiques publiques et les décisions privées associent étroitement le local et le global, le court et le long terme, et enfin la participation des acteurs et des citoyens aux décisions, dans le cadre d'un principe de responsabilité.

- 4) **Principe du long terme** : les décisions doivent intégrer une réflexion prospective sur les impacts futurs de l'action (irréversibilité, épuisement des ressources,...)
- 5) **Principe de globalité** : le global par rapport au local ; prise en compte de l'impact des actions aux différentes échelles territoriales, aussi bien au niveau local (quartier, ville, agglomération) qu'à des niveaux plus globaux (région, planète) ; réflexion sur la subsidiarité des décisions (décisions prises au niveau le plus approprié).
- 6) **Principe de gouvernance** : démarche globale de participation des habitants, des usagers et des acteurs socio-économiques à la définition des objectifs d'un projet ou d'un diagnostic, à la formulation du problème (enjeux), à la définition de la stratégie, des objectifs et des moyens affectés, à la mise en œuvre et au suivi et à l'évaluation du projet.

L'approche méthodologique du projet HQE²R

par Catherine Charlot-Valdieu, CSTB

Aujourd'hui les villes se reconstruisent sur elles-mêmes, de nombreux bâtiments doivent être réhabilités, de nombreux quartiers revitalisés et/ou repensés, qu'ils se trouvent en banlieue ou en centre ville. Cette réhabilitation ne peut plus se contenter de solutions techniques, elle doit prendre en considération les dynamiques sociales, les modifications d'usage, l'environnement et le développement économique, en un mot le développement durable. Le projet **HQE²R** est cofinancé par la Commission Européenne dans le cadre du Programme Energie, Environnement et Développement Durable dont le but est d'élaborer des méthodes et outils à destination des collectivités locales et de leurs partenaires : services déconcentrés de l'Etat, bailleurs sociaux, agences d'urbanisme,... afin de les aider dans leurs projets de renouvellement urbain. Ces méthodes et outils seront testés sur 14 quartiers dans 13 villes de 7 pays membres de l'Union Européenne (voir page 8) dans les différentes étapes en amont de la programmation lors de la programmation.

Cette méthodologie contient des outils spécifiques élaborés à destination des collectivités locales et de leurs partenaires locaux tels que :

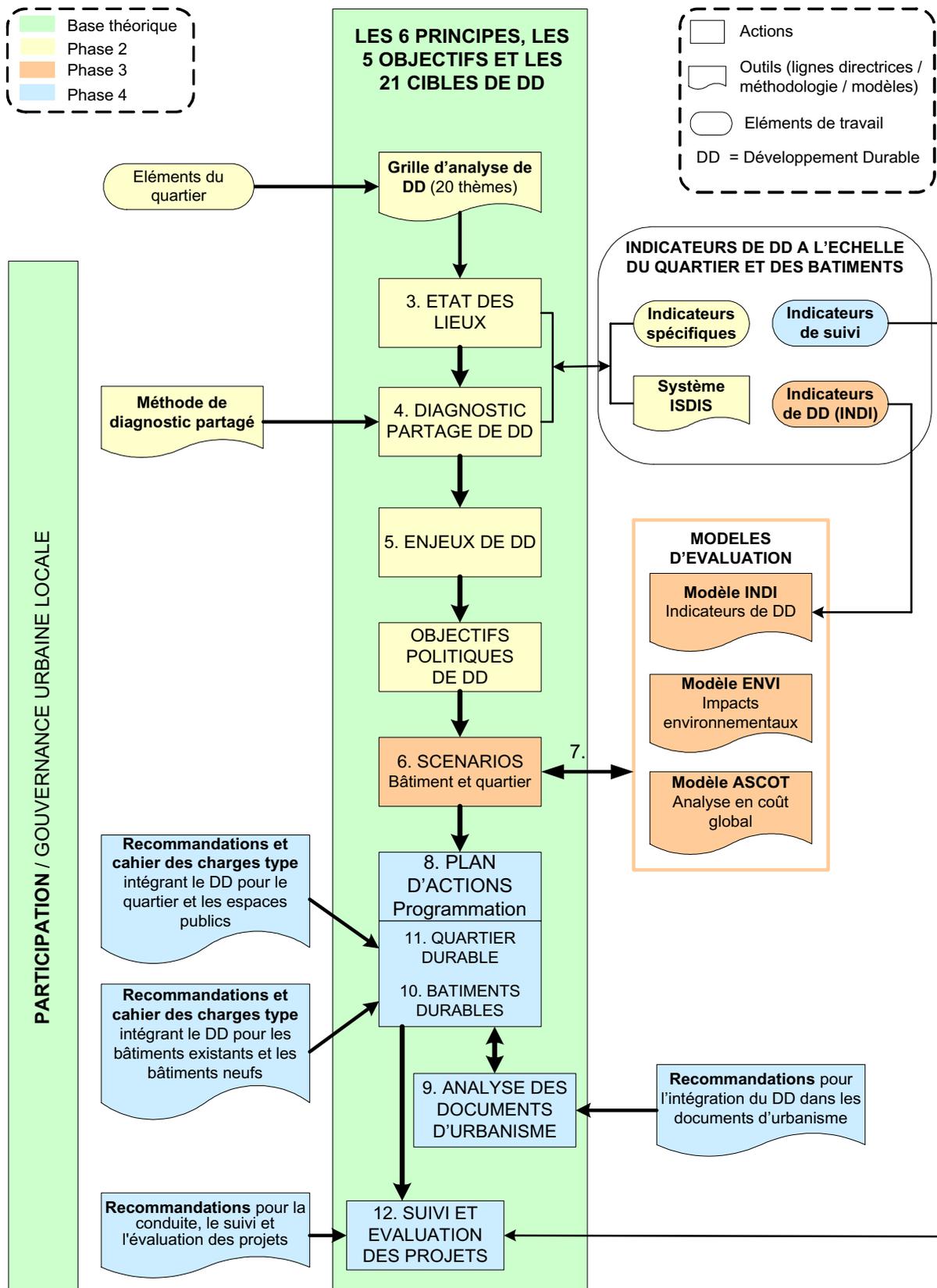
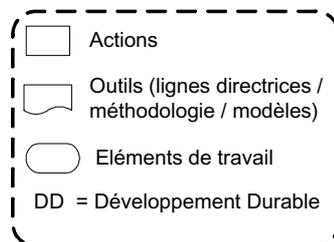
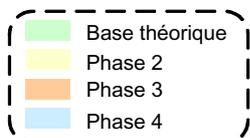
- La définition de **6 principes de DD** d'une part et de **5 grands objectifs de DD décomposés en 21 cibles** d'autre part, ainsi que la définition d'un quartier "durable".
- La **méthode de diagnostic partagé de DD** d'un quartier

et la **grille d'analyse éco-systémique** à utiliser pour l'inventaire préalable.

- Un **état de l'art sur les indicateurs de DD** dans les principaux pays européens puis la définition : d'indicateurs d'état pour le diagnostic partagé de DD des bâtiments et des quartiers ; d'un système d'indicateurs incontournables de DD (le système ISDIS) pour évaluer la "durabilité" du quartier ; d'indicateurs d'évaluation et de suivi pour les différents projets concernant le quartier ou la ville ; d'un modèle d'indicateurs de DD pour l'évaluation et le choix des projets (modèle INDI).
- Des **recommandations pour l'amélioration de la participation** des habitants et usagers.
- Une **analyse des différentes lois et pratiques** et des **recommandations pour l'intégration du DD dans les documents d'urbanisme**.
- **2 autres modèles d'évaluation des projets** : le modèle ENVI sur l'impact environnemental et le modèle ASCOT pour le choix entre démolition et réhabilitation.
- Des **recommandations et cahiers des charges types** identifiant de nouvelles cibles de DD **pour la réhabilitation et la construction des bâtiments**.
- Des **recommandations et des cahiers des charges en amont des projets d'aménagement ou de renouvellement urbain** pour identifier les stratégies et procédures à mettre en œuvre avant l'élaboration d'un plan d'actions pour le quartier, dès le stade de la planification ou de la programmation.



LES OUTILS DE LA METHODOLOGIE HQE²R

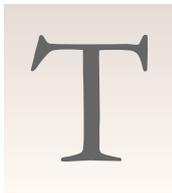


Source : CSTB, La Calade avec la contribution des partenaires européens du projet HQE²R (<http://hqe2r.cstb.fr>)

La méthodologie

HQE²R

par C. Charlot-Valdieu, CSTB - P. Outrequin, La Calade -
A. Blum, IOER - A. Grossi, ICIE - M. Symes, UWE -
C. Robbins, UWE



Toute l'approche méthodologique du projet **HQE²R** est basée sur les 6 principes de DD (voir page 1) et sur les 5 objectifs et 21 cibles de DD pour le renouvellement des quartiers et la réhabilitation des bâtiments (voir page 6).

LA PARTICIPATION : UNE ACTIVITÉ TRANSVERSALE SPÉCIFIQUE

Le projet **HQE²R** accorde une place importante à la participation. Dans chacun des pays impliqués, les lois et réglementations, d'une part, et les pratiques, d'autre part, seront analysées au regard de la participation et de l'échelle de participation retenue ou élaborée dans le cadre du projet **HQE²R**. En effet il est important que les projets de renouvellement urbain ou de réhabilitation des bâtiments intègrent ces dynamiques sociales (et, parmi celles-ci, la participation), tout comme les autres aspects du DD (Economie et Environnement), la participation et l'implication des habitants et usagers dans la gestion urbaine étant une garantie importante de qualité de vie. Le projet **HQE²R** propose une évaluation de la participation des habitants et usagers sur trois dimensions :

- L'échelle de participation qui précise le niveau d'intervention des habitants (le projet **HQE²R** définit 6 échelles de participation depuis la coercition jusqu'à la coopération) ;
- Le temps de la participation qui assure le lien entre les formes de participation et les différentes phases du projet (le projet **HQE²R** définit 5 étapes de la participation) ;
- Le contenu de la participation et sa capacité à gérer des thématiques transversales (aspects sociaux, économiques et environnementaux ; gestion du court et long terme ; part du global au regard du local).

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE DD - PHASE 2

Le diagnostic partagé de DD d'un quartier et de son environnement bâti (parc de bâtiments) commence par un état des lieux et des perspectives connues sur le quartier. Cet état des lieux concerne tous les pôles du DD (Economie, Environnement, Aspects sociaux, Gouvernance) ainsi que tous les champs d'analyse nécessaires à un quartier, c'est à dire l'ensemble des éléments constituant le quartier. Et comme le renouvellement urbain du quartier va au-delà de l'environnement bâti, ces éléments doivent prendre en compte les éléments bâtis et non bâtis, identifiés selon quatre catégories : les bâtiments résidentiels, les bâtiments non résidentiels, les espaces non bâtis, les infrastructures et les réseaux.

Une grille d'analyse a été élaborée afin de permettre un état des lieux complet qui croise à travers 20 thèmes, chacun des 4 champs d'analyse avec chacun des 5 objectifs et chacune des 21

cibles de DD retenus pour l'ensemble de la méthodologie **HQE²R**. Pour chacun de ces thèmes, un ensemble de questions à se poser ou à poser permet de conduire la réalisation de l'état des lieux. L'objectif du diagnostic est d'apporter un éclairage et une connaissance du quartier permettant de définir des stratégies ou plans d'actions de DD pour le quartier. Il ne s'agit pas d'évaluer l'ensemble des politiques publiques (municipales et des partenaires) mais de proposer une analyse sur la façon dont le quartier répond aux 5 objectifs globaux de DD ainsi qu'aux 21 cibles. L'approche est, par définition, transversale à l'ensemble des secteurs et des services de la ville. Le diagnostic doit notamment identifier les enjeux de développement du quartier qui permettent de définir des priorités stratégiques, à court, moyen et long terme. Ces enjeux sont les questions clés, les points incontournables qui font que le quartier va ou non vers la durabilité.

Cette phase de diagnostic partagé de DD terminée, une fois les enjeux de DD identifiés pour le quartier, il est alors possible de déterminer ou définir les objectifs locaux de DD (spécifiques au quartier) pour le quartier analysé. Cette étape se conduit en partenariat avec les différents acteurs concernés (habitants, élus, services municipaux, consultants, services de l'Etat, entrepreneurs ou acteurs économiques locaux, etc...) en croisant les 5 objectifs et les différentes cibles **HQE²R** de DD. Cette définition des enjeux de développement permettra ensuite de hiérarchiser les priorités et donc les actions à mettre en œuvre pour le quartier, que ce soit à court, moyen ou long terme.

ÉVALUATION EX ANTE DES SCENARIOS POTENTIELS - PHASE 3

La troisième phase de la méthodologie a pour objectif la définition des différents scénarios ou plans d'actions possibles définis pour chacun des quatre espaces constituant le quartier (espaces résidentiels, espaces non résidentiels, infrastructures, espaces non bâtis), ainsi que leur évaluation au regard du DD. L'élaboration de scénarios potentiels ainsi que leur évaluation permettra le choix du meilleur plan d'actions au regard du DD, de l'ensemble des cibles et des objectifs de DD identifiés.

Les scénarios doivent être évalués au regard des objectifs locaux de DD afin de choisir un projet de renouvellement ou d'aménagement du quartier et de réhabilitation des bâtiments. Des outils sont proposés dans le cadre de la méthodologie **HQE²R** qui concernent aussi bien les bâtiments que le renouvellement durable des quartiers :

- *Modèle INDI* : évaluation de l'impact à long terme des projets ou scénarios de réhabilitation ou de renouvellement urbain pour chacun des objectifs de DD retenus, à partir d'indicateurs de DD ;
- *Modèle ENVT* : impact environnemental à l'échelle des bâtiments et du quartier ;

● *Modèle ASCOT* : analyse économique et environnementale à l'échelle du quartier et des bâtiments.

Ces trois outils doivent permettre d'évaluer l'impact du plan d'actions sur chacun des pôles de DD du quartier et donc d'assurer, dans la phase de prise de décision, la cohérence du plan d'actions et des décisions stratégiques avec les objectifs et principes de DD.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES, DANS UNE APPROCHE PROJET DD - PHASE 4

Il est nécessaire de fournir des guides et des documentations aux différents groupes sociaux et acteurs économiques concernés par la mise en œuvre des projets pour les aider à intégrer une démarche de DD notamment pour les éléments suivants : identification des différents acteurs, définition d'un échéancier approprié, assurance de disponibilité des moyens nécessaires, procédure de participation des habitants à la prise de décision, élaboration des cahiers des charges détaillés, etc.

Le projet **HQE²R** prévoit l'élaboration de recommandations et de cahiers des charges types pour les opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, à l'échelle des bâtiments (neufs et existants), des espaces publics et des quartiers.

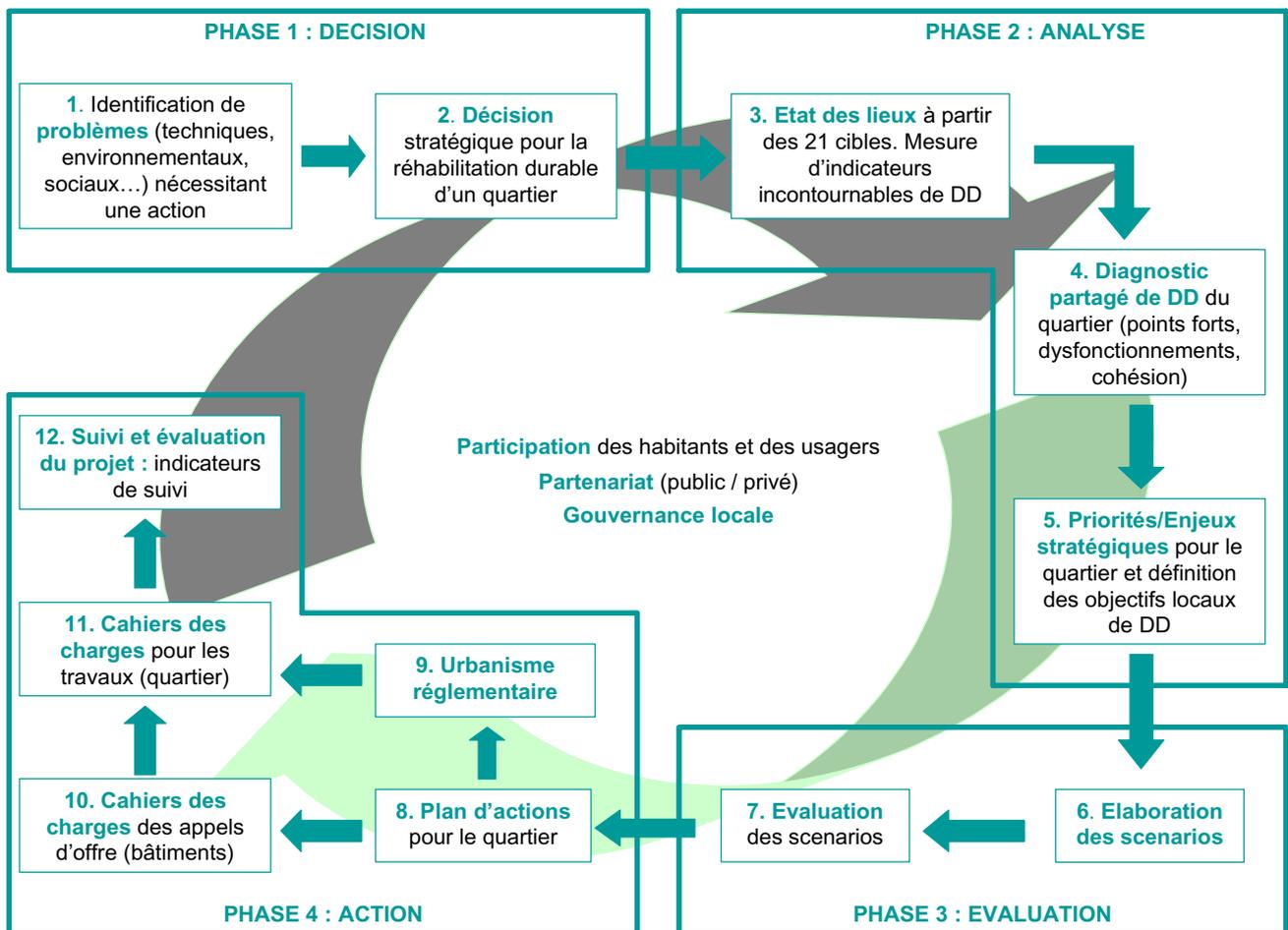
Cohérence avec les documents d'urbanisme

La méthodologie élaborée dans le cadre du projet **HQE²R** intègre l'analyse des documents d'urbanisme, à l'échelle nationale et locale, en ce qui concerne les lois et les réglementations et au niveau local pour l'analyse des impacts croisés entre ces documents ou règlements, aux échelles des bâtiments et des quartiers. Cette double analyse des lois et des réglementations et des pratiques permettra de formuler des recommandations spécifiques pour chacun des pays concernés afin de favoriser la prise en compte et la mise en œuvre du DD à l'échelle des quartiers et de leurs bâtiments, y compris dans et en liaison avec les documents d'urbanisme, et, en ce qui concerne la France, plus particulièrement le Plan Local d'Urbanisme.

Suivi du projet

Le DD implique une démarche projet itérative et transversale. En sus du système ISDIS et des 3 modèles d'évaluation des plans d'actions, la méthodologie **HQE²R** fournira des recommandations quant à la gestion et au suivi à long terme, voire aux modifications successives nécessaires, tant des actions que des projets et de leur mise en œuvre. Ainsi par exemple, la définition d'indicateurs de suivi choisis ou élaborés en fonction des objectifs locaux de DD et du comportement des acteurs peut être à la fois un outil d'évaluation des actions et des projets, et un outil de suivi et de gouvernance.

LA METHODOLOGIE HQE²R DE CONDUITE DE PROJET D' AMENAGEMENT DURABLE





LES 5 OBJECTIFS AND 21 CIBLES DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS ET LA REHABILITATION DES BATIMENTS



PRESERVER ET VALORISER L'HERITAGE ET CONSERVER LES RESSOURCES

- 1 - Réduire la consommation d'énergie et améliorer la gestion de l'énergie
- 2 - Améliorer la gestion de la ressource eau et sa qualité
- 3 - Eviter l'étalement urbain et améliorer la gestion de l'espace
- 4 - Optimiser la consommation de matériaux (matières premières) et leur gestion
- 5 - Préserver et valoriser le patrimoine bâti et naturel

AMELIORER LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL

- 6 - Préserver et valoriser le paysage et la qualité visuelle
- 7 - Améliorer la qualité des logements
- 8 - Améliorer la propreté, l'hygiène et la santé
- 9 - Améliorer la sécurité et la gestion des risques (dans les logements et le quartier)
- 10 - Améliorer la qualité de l'air (intérieur et du quartier)
- 11 - Réduire la pollution sonore
- 12 - Minimiser les déchets et améliorer leur gestion

AMELIORER LA DIVERSITE

- 13 - S'assurer de la diversité de la population
- 14 - S'assurer de la diversité des fonctions (économiques et sociales)
- 15 - S'assurer de la diversité de l'offre de logements

AMELIORER L'INTEGRATION

- 16 - Augmenter les niveaux d'éducation et la qualification professionnelle
- 17 - Favoriser l'accès de la population à tous les services et équipements de la ville grâce à des moyens de transport accessibles, efficaces et bon marché
- 18 - Améliorer l'intégration du quartier dans la ville en créant des espaces de vie et de rencontre pour tous les habitants de la ville et en favorisant l'attractivité du quartier
- 19 - Eviter les déplacements contraints et améliorer les infrastructures pour les modes de déplacement à faible impact environnemental

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

- 20 - Renforcer la cohésion sociale et la participation
- 21 - Améliorer les réseaux de solidarité et le capital social

Des 6 principes de DD aux 5 objectifs et 21 cibles HQE²R

par Catherine Charlot-Valdieu, CSTB
et Philippe Outrequin, La Calade

L

e projet **HQE²R** propose de retenir cinq objectifs globaux de développement durable pour les villes européennes, point de départ des réflexions qui ne préjugent cependant pas des formes spécifiques et particulières de chaque ville, définies par son histoire, sa géographie et les hommes qui y vivent et y meurent. Ces cinq objectifs globaux de développement durable pour la ville sont les suivants :

- **Préserver et valoriser l'héritage et conserver les ressources** : les ressources humaines bâties ou naturelles, les ressources naturelles telles que l'énergie, l'eau et l'espace, au niveau de la planète, la biodiversité, etc.
- **Améliorer la qualité de l'environnement local** : le DD doit permettre aux citoyens de profiter d'une meilleure qualité de vie, dans l'immédiat et pour l'avenir, et doit orienter les actions en remettant les habitants au centre du développement. Ce concept est aussi à rapprocher de celui d'équité car l'objectif est bien de tendre vers une distribution plus équitable des richesses, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et des logements.
- **Améliorer la diversité** : un territoire doit être capable de proposer une variété de fonctions économiques, sociales, culturelles et naturelles qui lui permette une plus grande adaptation ou flexibilité à long terme. Soutenir le DD du quartier et du territoire signifie aussi promouvoir la diversité et la vitalité culturelle et valoriser les ressources humaines (genre, ethnie, catégorie socioprofessionnelle, etc.) et matérielles (variété des fonctions, d'espaces, d'activités).
- **Améliorer l'intégration** : intégration des habitants dans la ville afin que chacun se sente acteur et habitant de la ville ; intégration des quartiers dans la ville, en référence à la ville multipolaire.
- **Renforcer le lien social** : la création de relations d'échanges et de respect entre les individus ainsi que la participation à la vie de la "cité" constitue un objectif fondamental pour assurer la pérennité ou la durabilité des quartiers. A travers le lien social, doivent s'exprimer des valeurs communes de civisme, de solidarité et de citoyenneté qui placent le citoyen au cœur du développement durable d'un territoire.

L'analyse de ces objectifs nous conduit par conséquent à poser des questions qui correspondent globalement aux six principes de développement durable. Ces questions sont autant de cibles à atteindre pour les projets d'aménagement de quartiers ou de réhabilitation de bâtiments.

Ainsi, 21 cibles ont été retenues et validées par les 10 centres de recherche du projet et constituent les fils conducteurs opérationnels de la démarche. Ces cibles sont présentées en page 6 en fonction de chaque objectif de développement durable.

C. Charlot-Valdieu, P. Outrequin, *HQE²R: Towards a methodology for sustainable neighbourhood regeneration*, HQE²R Deliverable 10 (short version), Sophia-Antipolis (F), 2003

biblio news

C. Robbins, M. Symes, D. Mowat, *Community-generated indicators of Neighbourhood Sustainability: A Bristol case study*, 5th Symposium of the International Urban Planning and Environment Association, Christ Church, Oxford.(GB), 2002

C. Robbins, *Integration of Sustainability Assessment in the New Deal for Communities, Barton Hill, Bristol*, BEQUEST Network Conference, Venice (I), April 2002

O. Morck, C. Robbins, C. Charlot-Valdieu, *Setting priorities for sustainable development in 14 European neighbourhoods*, HQE²R Deliverable 8, Sophia-Antipolis (F), 2003

C. Charlot-Valdieu, P. Outrequin, *Cahier HQE²R n°1 - HQE²R : le développement durable dans les projets d'aménagement urbain à l'échelle des bâtiments et des quartiers*, Sophia-Antipolis (F), 2003

C. Charlot-Valdieu, P. Outrequin, *Cahier HQE²R n°2 - La méthodologie HQE²R : le diagnostic partagé de développement durable à l'échelle du quartier*, Sophia-Antipolis (F), 2003

bientôt...



crisp.cstb.fr
Construction and City
Related Sustainability
Indicators



web zone



www.sustainable-cities.org/indicators
The European Sustainable Cities & Towns Campaign -
European Common Indicators

**www.europa.eu.int/comm/region
al_policy/urban2/index_en.htm**

The Community Initiative of the
European Regional Development Fund
(ERDF) for sustainable development ...

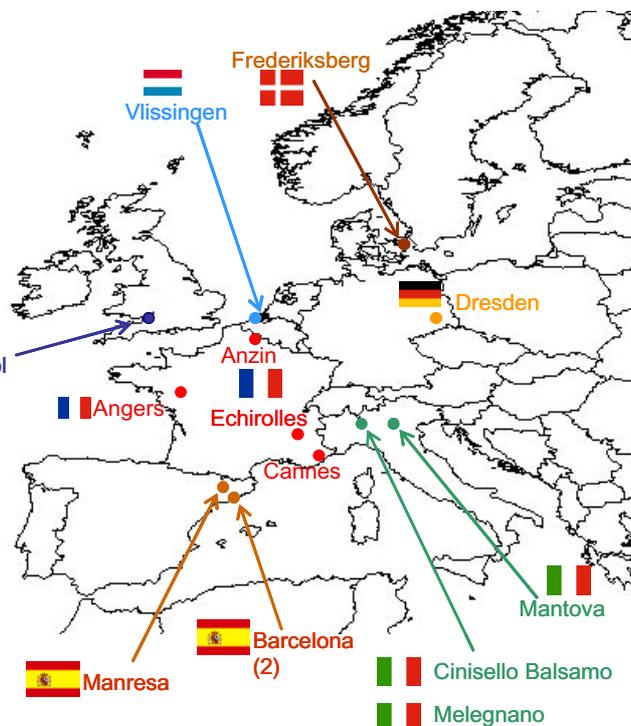


www.iclei.org The Web site of the
International Council for Local Environmental
Initiatives

— à venir... — les quartiers du projet HQE²R —

A paraître : la 3ème Newsletter relative aux actions et outils de la méthodologie HQE²R suivants (voir page 3) :

- *L'état des lieux*
- *Le diagnostic partagé de DD*
 - *la méthodologie*
 - *la grille d'analyse*
 - *les indicateurs de DD incontournables*
 - *les priorités et enjeux stratégiques de DD*
- *Les éléments clés du DD*



LES PARTENAIRES

 <p>CSTB Coordinator http://www.cstb.fr catherine.charlot-valdieu@cstb.fr daniela.belziti@cstb.fr laure.nagy@cstb.fr</p>	<p>LA CALADE http://www.la-calade.org la.calade@free.fr</p>	<p>ICIE http://www.icie.it a.grossi@bo.icie.it s.mattarozzi@bo.icie.it</p>
<p>CAATB http://www.apabcn.es xavica@apabcn.es ocusido@apabcn.es</p>	<p>ITEC http://www.itec.es ngranado@itec.es</p>	<p>IOER http://www.ioer.de a.blum@ioer.de h.martin@ioer.de</p>
<p>CENERGIA http://www.cenergia.dk ocm@cenergia.dk</p>	<p>AMBIT http://www.ambit.nl info@ambit.nl</p>	<p>QUASCO http://www.quasco.it res@quasco.it</p>
<p>UWE http://www.uwe.ac.uk celia.robbs@uwe.ac.uk marcus.grant@uwe.ac.uk martin.symes@uwe.ac.uk</p>		

newsletter réalisée par Laure Nagy (CSTB) et Antonella Grossi (I.C.I.E.)



**SUSTAINABLE RENOVATION
OF BUILDINGS
FOR SUSTAINABLE
NEIGHBOURHOODS**

Contract N. EVK4-CT-2000-00025

Coordinator : CSTB - Catherine CHARLOT-VALDIEU
Tel : + 33 (04) 93956708 - Fax : + 33 (04) 93956733
<http://hqe2r.cstb.fr> or <http://hq2er.cstb.fr>
e-mail : catherine.charlot-valdieu@cstb.fr

